

## Édito



**C**her(e)s collègues,  
En ce début de période estivale, nous devrions avoir un regain d'activité qui, sur l'ensemble, n'est pas flamboyant mais acceptable. La partie dont tout le monde comme moi-même se préoccupe reste les charges de nos entreprises, notamment le carburant ainsi que la transition des véhicules thermique vers les électriques.

Nous aurons également à la rentrée des décisions importantes à prendre pour obtenir une baisse des taxes, un accompagnement financier à la transition de notre outil de travail et un gros morceau avec la future négociation de la convention nationale pour le transport de malades assis qui va s'annoncer périlleux mais pas insurmontable. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'être à la FNDT – qui grossit de mois en mois avec de nouveaux départements qui nous rejoignent, avec un esprit d'écoute et de consultation de l'ensemble de ses adhérents – a tendance à me rassurer et me donner la motivation nécessaire pour les combats à venir.

Même si l'on n'est pas d'accord sur tout, notre solidarité ville ou rural sera notre force, notre profession en a besoin pour l'avenir de notre métier et surtout celui de nos enfants.

Bonnes vacances à tous !

*Fabien Diaz, trésorier adjoint FNDT,  
président de l'AAR 32*

## Taxation des plateformes VTC/livraison de 0,5 %

**D**orénavant, les plateformes seront taxées. En effet la loi de finances pour 2022 prévoyait qu'un arrêté ministériel évaluerait chaque année une taxe ne dépassant pas 0,5 %. Publié en juin, il s'appliquera à l'ensemble des services de mise en relation proposés en vue de fournir des prestations incluant un transport de passagers au moyen d'une voiture de transport avec chauffeur (VTC) ou une livraison de marchandises au moyen d'un véhicule à deux ou trois roues.

CVL

>> [PLF 2022 : une taxe pour financer la protection sociale des travailleurs des plateformes de mobilité.](#)

## Obligation de changement de tarif

**L'**ancien texte de 2013 qui réglementait la tarification des taxis a évolué en 2015. Avant, vous pouviez ne pas augmenter vos tarifs et donc ne pas vous déplacer chez un installateur. Aujourd'hui, il apparaît que le changement de lettre imposerait un passage obligatoire sans pour autant changer vos tarifs qui demeurent un prix maximum.

CVL

## Le Salon des taxis

**L**a FNDT était présente sur ce salon qui a duré 2 jours et a participé à la conférence sur l'open data "le.taxi". Nous avons échangé avec beaucoup de taxis et d'organisations professionnelles.

CVL

## Le Doubs rentre dans le dur avec sa DDPP, un préjudice national

**L**es Eurockéennes de Belfort ont failli tourner en "eau de boudin" avec un différend sur la lecture d'un texte national, la course en A. La FNDT a dû monter au créneau en apportant un avis détaillé à la DGCCRF nationale.

CVL

## Le moteur hybride à eau

**C**arburant trop cher ? Un Breton commercialise un kit hybride à vapeur d'eau qui, en baissant le rendement moteur, permet une économie de près de 20%. Grâce à un réservoir résistant au gel placé sous le capot et muni d'un catalyseur, cette innovation transforme l'eau en vapeur venant dans les durites d'admission d'air. Son entreprise est en plein essor depuis la flambée des carburants. Quid de la garantie ?

CVL

## 2035 sonnera le glas pour les ventes des moteurs thermiques

**L**e Parlement européen vient de siffler la fin de partie le 8 juin 2022, en session plénière, en interdisant la vente de ces véhicules neufs. L'Union européenne vise ainsi une réduction qui pourrait atteindre 50 % en 2030, puis 100 % en 2035. Les constructeurs devront se pencher définitivement vers les véhicules électriques à batterie. Espérons que d'ici là, l'autonomie de ces véhicules dépasse les espérances des chauffeurs de taxi que nous sommes !

CVL

## Boîtier bioéthanol, une aide de 500 € pour les Franciliens

**P**lusieurs départements s'y étaient attelés, c'est maintenant chose faite en Ile-de-France avec une aide à l'acquisition pour convertir l'essence en bioéthanol. L'annonce faite le 22 mai par la Région va ravir les globe-trotters des routes franciliennes. La flambée des prix des carburants étant constante depuis le mois de février, ce dispositif arrive à point nommé. Rapprochez-vous de vos régions respectives afin de savoir si un tel dispositif existe dans votre région. Quid de la garantie encore ? Attention toutefois à ne pas perdre le bénéficiaire constructeur. Renseignez-vous !

CVL

>> <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/>

A15725

## Taxis du Val-d'Oise : Présentation du SATP 95

**L**e Val-d'Oise, créé en 1968, compte 184 communes, 1 246 km<sup>2</sup>, 1,244 million d'habitants en 2019 et 460 taxis dont environ 360 conventionnés. Le Val-d'Oise présente un double visage. D'une part, un espace urbanisé sur toute sa frange méridionale et, d'autre part, de très vastes espaces ruraux maintenus en zones de production agricole dans le Vexin français. Activité diversifiée, transports conventionnés, professionnels et tous publics, les taxis du Val-d'Oise assurent un service public de grande proximité en milieu urbain et rural. Nous ne pouvons que nous réjouir de pouvoir communiquer et travailler en bons termes avec les instances de notre département (préfecture, direction CPAM) et cela dans un seul but : offrir les meilleurs services de transport public par taxi, dans le respect de la réglementation et un univers pérenne pour l'ensemble des professionnels taxis malgré ces temps de crise. Le SATP – Syndicat des artisans taxi de province du Val-d'Oise –, existe depuis plus de 20 ans. Il est présent dans toutes les commissions (T3P – CPAM...). Il représente, défend et aide les taxis dans leurs démarches administratives et juridiques. Pour cela il a rejoint la FNDDT en 2017 et forme avec les 7 autres départements franciliens une unité de cohésion en IDF. Notre fer de lance ayant pour but de faire toujours progresser la profession, c'est aux côtés de Didier Hogrel, et maintenant de la 1<sup>re</sup> femme élue à la tête d'une fédération de taxi, Emmanuelle Cordier, que le SATP95 travaille. Nous sommes solidaires de nos collègues adhérents à la FNDDT dans les départements affiliés et fidèles à nos idées sur l'avenir du taxi en France. Nous avons collaboré à toutes les négociations de conventions CPAM depuis 2006 et signataire de celles-ci. Le SATP95 est un syndicat professionnel exclusivement dédié au taxi et a un rôle essentiel au sein du département du Val-d'Oise.

Suite page 3



Réunion du SATP 95.

Suite de l'article page 2

En effet, il est l'intermédiaire incontournable entre vous, chauffeurs de taxi, et les différentes administrations. Le SATP 95 permet à chacun de s'exprimer, d'exposer son point de vue afin de définir ensemble des orientations qui seront portées et défendues par les responsables syndicaux. Lors de notre assemblée générale du 4 avril 2022, en présence d'Emmanuelle Cordier, bon nombre de sujets ont été abordés. Nous espérons avoir répondu aux questions posées avec le plus grand respect de transparence. Une présentation du registre numérique le.Taxi, des devoirs des taxis, des droits en matière de refus de charge, des sanctions. La méthodologie technique a été expliquée en présence d'un représentant de Simply Taxi, M. Francis Maia. Fidèle à ses partenaires : la formation taxi CFRT 60, Mutuelle Fraternelle d'Assurance et Axa prévoyance. Nous rejoindre, c'est s'unir pour agir et pour réussir. [www.satp95.fr](http://www.satp95.fr) – 0607597587.



Dominique Buisson, président SATP 95,  
conseiller technique FNDDT.

## Prolongation de l'expérimentation d'une signalisation routière

**T**rop souvent fermée d'après les collègues franciliens, l'expérimentation est tout de même prolongée d'une année par l'arrêté publié le 14 juin 2022. Les autoroutes concernées seront l'A1 et l'A6a. La décongestion du trafic pour nous professionnels de la route n'est pas nécessaire mais obligatoire au regard des enjeux économiques et environnementaux. Nous espérons simplement qu'elles seront ouvertes quotidiennement, durablement, mais surtout sans véhicules particuliers notamment par le biais du covoiturage. Covoiturage censé décongestionner des voies congestionnées et non engorger des voies décongestionnées. Une nuance ! CVL

## Convention collective nationale des taxis

**L**a FNDDT a dit "NON" à l'accord conclu discuté avec les partenaires sociaux dans le cadre de la convention collective nationale des taxis au sujet des rémunérations minimales des personnels roulants. CVL

## Renault veut convertir les taxis à l'électrique

**R**enault s'associe avec le constructeur chinois Jiangling Motors pour proposer "en location longue durée" des véhicules professionnels taxis. Le transport étant en plein essor, les restrictions de circulation en plein boom, le marché est donc convoité par certains constructeurs. CVL

## Nouvelles organisations professionnelles adhérentes FNDDT

**"4** à la suite !" ... Après les 7 nouvelles venues de ce mois de juin, ce sont 4 organisations syndicales supplémentaires qui viennent gonfler les rangs de la FNDDT : Guadeloupe (971), Jura (39), Lot-et-Garonne (47) et Hautes-Pyrénées (65). Soulignons que la Fédération commence tranquillement à semer ses graines dans le sud-ouest de l'Hexagone. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la petite fédération qui monte, qui monte, qui monte ... CVL

## Le gazoil flambe, la FNDDT adresse un courrier à la Première ministre

**A**près les mouvements de protestation de la FNDDT le 30 mars 2022, l'inquiétude face à un avenir en énergétique incertain est toujours palpable. Votre fédération a de nouveau alerté le gouvernement et la Première ministre, Elisabeth Borne, en lui adressant un courrier que vous trouverez sur nos réseaux sociaux et le site internet fédéral. CVL



Éditeur : Fédération Nationale Du Taxi  
38, rue de Chartres - 28360 Vitray en Beauce

tél : 06 09 87 29 18  
courriel : [infocontactfnddt@orange.fr](mailto:infocontactfnddt@orange.fr)

Directrice de publication :  
Emmanuelle Cordier

Comité de rédaction : Dominique Buisson, Fabien Diaz, Didier Hogrel, Christophe Van Lierde.

Conception maquette : ©Lempickom

Crédits photos : ©FnDDT sauf mention

Dépôt légal, ISSN : en cours

[www.fnddt.fr](http://www.fnddt.fr)

[@FnDDTFederationNationaleDuTaxi](https://www.facebook.com/FnDDTFederationNationaleDuTaxi)

[@TaxiFnDDT](https://www.instagram.com/TaxiFnDDT)



*Unis pour agir, unis pour réussir !*

[www.fndt.fr](http://www.fndt.fr)



Assemblée générale FNDT 2022- Nantes.



@FNDDTaxi



@FndtFederationNationaleDuTaxi

85 Bis Route de Grigny, 91130 Ris-Orangis